

AVIS ET RECOMMANDATIONS FINALES DES PARTICIPANTS

CONFÉRENCE DE CITOYENS SUR LES ENJEUX DE SANTÉ-ENVIRONNEMENT EN ILE-DE-FRANCE

27-28 mars et 10-11 avril 2010

Les avis et recommandations présentés ci-dessous ont été produits en réponse à 3 grandes questions qui ont été soumises aux participants dès l'origine du processus de concertation.

Rappelons ces 3 questions :

- 1 : **Quels sont, selon vous, les bénéfices/les nuisances liés à l'environnement les plus déterminants pour la santé et la qualité de vie ?**
- 2 : **Quels sont, selon vous, les problèmes prioritaires en matière d'inégalité de santé liées à l'environnement en Ile-de-France ? (pourquoi ? pour qui ?)**
- 3 : **Quelles actions sur l'environnement peut-on envisager pour promouvoir une meilleure santé pour tous les Franciliens ?**

Les réponses formulées lors de la journée finale du 11 avril 2010 sont présentées, pour chaque thématique, dans l'ordre prioritaire déclaré des participants.

1. Quels sont, selon vous, les bénéfices/les nuisances liés à l'environnement les plus déterminants pour la santé et la qualité de vie ?

A / BÉNÉFICES

■ BIEN-ÊTRE ET SANTE :

Bénéfices appréciés :

- *Interdiction du tabac dans les lieux publics* (fin du tabagisme passif contraint).
- *Bonnes campagnes de communication sur la santé* (campagne sur l'hygiène et la prévention qui rappelle des gestes simples mais importants, campagne sur l'alimentation : « 5 fruits et légumes par jour »).
- *Meilleure prévention sur certains cancers* (sein, utérus...).
- Remplacement des *canalisations d'eau en plomb*.

■ CADRE DE VIE :

Bénéfices appréciés :

- Progrès et qualité de *l'entretien des espaces verts*.
- Existence de *parcours de santé* et de *promenade plantée* (ex : coulée verte).
- La *propreté des rues* s'est améliorée.
- Effort d'assainissement de *la Seine*.
- Existence de *jardins partagés* qui favorisent la convivialité.
- Bonne *gestion des déchets* (verts, encombrants...) qui est un progrès social et environnemental.

Bénéfices recherchés :

- Proximité du lieu de *travail*.
- Proximité d'*espaces verts* bien aménagés.
- Bénéficiaire de *services de proximité* dans le domaine de la santé, de la culture, et des équipements sportifs.
- Vivre au quotidien dans un *réseau social et d'entraide* qui favorise l'épanouissement personnel de chacun.

■ TRANSPORTS :

Bénéfices appréciés :

- *Offre globalement satisfaisante pour les transports en commun sur Paris et petite couronne :*
 - Facilité d'accès
 - Fréquence (bonne distribution zone 1 et 2)
 - Diversité des moyens de transports
 - Offre intermodale des pôles d'échanges.
 - Mise en place du système Vélib' et projet Autolib'.
 - Mise en place de la ceinture de tramways et son extension
- *Couverture du périphérique* (diminuant impact visuel et pollution sonore) et offrant la possibilité d'aménagement d'espaces verts).

B / NUISANCES

■ CADRE DE VIE :

- *Le bruit* (routier, aérien, voisinage, ferroviaire) qui engendre fatigue, énervement, stress, agressivité, voire dépression.
- *La qualité du logement* (mauvaise insonorisation, stockage gênant des déchets dans les parties communes, humidité-moisissures, ventilation insuffisante) générant dégradation du logement, inconfort, maladies, allergies, présence d'insectes.
- *La pollution de l'air* liée à la densité du trafic automobile et aux émissions industrielles : sources de problèmes respiratoires, d'allergies, et d'odeurs gênantes.
- *Ghettoisation et insécurité* dans certains quartiers : peur, stress, violence en réaction.

■ TRANSPORTS :

- *Congestion des axes routiers* entraînant perte de temps, fatigue, énervement, stress, risques d'accident.
- *Insuffisance de l'offre des transports en commun* : saturation des réseaux, titres de transport n'offrant pas une intermodalité complète (ex : bus-métro), problèmes de ponctualité des trains de banlieue.

2. Quels sont, selon vous, les problèmes prioritaires en matière d'inégalité de santé liées à l'environnement en Ile-de-France ? (pourquoi ? pour qui ?)

■ OBSERVATION GENERALE :

Les participants constatent que *les populations les plus défavorisées* sur le plan social, à savoir les minorités telles que les personnes en situation irrégulière, les chômeurs, les bénéficiaires des minimas sociaux, les personnes illettrées, les personnes âgées et isolées, les travailleurs précaires, les SDF, les Roms... sont également les plus exposées aux nuisances et aux risques. De même, ce sont celles qui ont le moins accès aux soins (ex : certains médecins qui n'acceptent pas de soigner les ayants droits à la CMU), à l'information et à une certaine qualité de cadre de vie (notamment en matière de logement).

■ CADRE DE VIE :

Facteurs d'inégalités liées à la situation géographique des Franciliens :

- *Transports en commun* : difficulté d'accès aux transports en commun pour les habitants de la grande couronne avec des temps de transport plus longs, une difficulté de se déplacer de banlieue à banlieue, un coût plus élevé, une fréquence moindre ; ensemble de facteurs source de stress et de fatigue, voire qui rend très problématique l'accès au travail.
- Répartition des *espaces verts*.
- Exposition aux *industries polluantes*.
- *Bruit* pour les riverains des aéroports, des autoroutes et des voies ferrées.
- *Offre de commerces de proximité* nettement plus restreinte en grande couronne qu'à Paris et en petite couronne.

3. Quelles actions sur l'environnement peut-on envisager pour promouvoir une meilleure santé pour tous les Franciliens ?

■ GOUVERNANCE – CONCERTATION :

- *Organisation d'un Grenelle de la santé-environnement régional* (avec les 5 collèges habituels, complété par un panel représentant les citoyens et un groupe d'experts) destiné à établir un constat partagé de la situation en Ile-de-France et à définir un ensemble d'actions prioritaires. Dans ce cadre, les participants insistent sur la nécessité d'un véritable suivi des actions décidées et d'une évaluation des résultats obtenus après leur mise en œuvre.
- *Consultation des citoyens à grande échelle sur internet* (en amont du Grenelle Santé-environnement régional) destiné à préciser les attentes et propositions des Franciliens dans ce domaine.
- *Création d'une « Charte santé-environnement du citoyen responsable »* portant sur une série d'engagements volontaires en matière de promotion de la santé en lien avec l'environnement. Elle définirait un ensemble de bonnes pratiques concernant l'hygiène de vie, l'alimentation et précisant les gestes citoyens destinés à préserver l'environnement. Cette charte devrait être largement diffusé, notamment dans les écoles, l'administration, les entreprises et via Internet.
- Promotion d'un message de sensibilisation sur la santé-environnement à l'école.
- Mettre en place une « Haute autorité de déontologie et de prospective environnementale » au niveau régional. Une instance chargée de la veille des connaissances scientifiques et proposant à la Région des axes de mise en œuvre raisonnables au plan de la santé et de l'environnement, concernant notamment les transports, l'alimentation, le logement, gestion des pollutions et nuisances, etc.
L'ensemble des décisions de la Haute autorité devrait être rendu publique.

■ INFORMATION/SENSIBILISATION/PREVENTION :

- *Améliorer l'information du consommateur* par la mise en place de normes d'étiquetage claires, accessibles concernant la composition des produits, leur bilan carbone, les risques éventuels à leur consommation/utilisation. L'objectif étant de responsabiliser le consommateur pour qu'il puisse faire un choix en toute conscience.
- Favorisation le recours aux produits alimentaires issus de l'agriculture raisonnée/bio et locale dans les *cantines scolaires* de la région.

- Favoriser dans la grande distribution la possibilité de laisser les *emballages* directement à la sortie des magasins.
- Créer sur Internet une *plate-forme d'information*, accessible à tous, centralisant l'état des connaissances et de la législation en matière de santé-environnement. Une plate-forme précisant le suivi de la mise en œuvre des actions entreprises dans ce domaine en Ile-de-France.
- Mettre en place une formation complémentaire destinée aux travailleurs sociaux intervenant à domicile afin de leur permettre d'établir un diagnostic sur la *qualité de l'environnement intérieur* (en complémentarité de l'action des CMEI, conseillers médicaux en environnement intérieur). Une démarche similaire serait souhaitable pour les professionnels du bâtiment, parfois insuffisamment formés sur les questions de ventilation-aération.

■ CADRE DE VIE

- Développer le nombre et la qualité des *espaces verts*.
- Prévoir des *pistes cyclables* réellement matérialisées, et non pas simplement signalées ou fusionnées avec les couloirs de bus.
- Mise à disposition de davantage de bornes de *distribution d'eau potable* en zone urbaine.
- Encourager le développement de *cultures maraichères à proximité des zones urbaines*.
- Utilisation d'équipements antibruit et construction de nouveaux revêtements routiers pour diminuer la *pollution sonore lié au trafic routier*.
- *Evaluer les bénéfices apportés à la collectivité* par la mise en place de mesures destinées à améliorer la qualité de l'environnement et le cadre de vie (ex : taux diminution trafic automobile par la mise en place des Vélib') pour confirmer leur pertinence.

■ RECHERCHE D'ALTERNATIVES

- Encourager la recherche et l'utilisation des *matériaux de substitution pour les produits et matériaux toxiques* (ex : bisphénol A dans les biberons, produit cancérigène utilisé pour le nettoyage dans les pressings...)
- Généraliser l'usage des *études coût-bénéfice* pour envisager les actions les plus pertinentes.

- Favoriser la recherche sur de *nouveaux carburants et motorisations* moins polluants et moins nocifs pour la santé.

■ TRANSPORTS

- Recourir pour les *flottes captives* des administrations et des services publics à des véhicules moins polluants.
- Appliquer le principe du *complément de parcours*.
- Encourager le développement des transports en commun – sous forme de lignes régulières ou de navettes – dans la grande couronne permettant de se déplacer plus facilement *de banlieue à banlieue*.
- Favoriser le *covoiturage*.
- Généraliser l'existence de *barrières de sécurité sur les lignes de métro et de RER*, comme c'est déjà le cas sur la ligne 14.